DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

COMMUNE DE HURTIGHEIM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 17 mai 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques RUCH.

Nombre de conseillers : 15 En fonction : 15 Présents : 13

Délibération n°28/2016

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le prix des concessions pour une durée de 30 ans comme suit :

- concession petite en pleine terre (0,60 x 0,90 = 0,54 m²) : 100 €
- concession simple en pleine terre (1 x 2 = 2 m²) : 180 €
- concession double en pleine terre (2,25 x 2 = 4,5 m²) : 400 €
- concession d'une cavurne au columbarium : 1000 €
- concession d'une case sur colonne au columbarium : 1000 €

Ces concessions sont renouvelables par tacite reconduction à l'échéance. Ces tarifs sont applicables à partir du 1er juin 2016.

Ont signé tous les membres présents,
à Hurtigheim, le 17 mai 2016
pour copie conforme

Le Maire

Jean-Jacques RUCH

COMMUNE DE HURTIGHEIM (BAS-RHIN)

Accusé de réception en préfecture
067-216702142-20160517-DE-20160517-28-DE
Date de télétransmission : 24/05/2016
Date de réception préfecture : 24/05/2016